

DEVENEZ PRODUCTEUR

Faites-vous
accompagner



www.solarcoop.fr



Votre INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE de 3 à 9 kWc en toiture



Bénéficiez d'un accompagnement **GRATUIT**
et d'une mise en relation avec
un **INSTALLATEUR** partenaire **LOCAL ET HONNÊTE**

Stop aux **Arnaques** !

Solarcoop vous propose un **parcours balisé et serein**.

Une démarche citoyenne et solidaire.

Qui sommes-nous ?

Des citoyens, déjà engagés au sein de collectifs locaux ou régionaux,
ont créé Solarcoop afin d'élargir à tout le territoire national **le bénéfice de leurs expériences**
dans la réalisation de **projets photovoltaïques** pour **les particuliers**.

En quoi consiste l'accompagnement avec Solarcoop ?

- 1 - Vous remplissez le **formulaire d'accompagnement en ligne** avec quelques informations sur votre maison
- 2 - Un **conseiller SOLARCOOP** va vous accompagner tout au long de votre projet
- 3 - Votre **conseiller** va vous envoyer sous quelques jours, par mail, **une pré-étude de faisabilité** personnalisée :
 - Dimensionnement et intégration de l'installation sur votre maison
 - Un scénario adapté à votre besoin et les productions attendues
 - Un budget estimé de votre installation et sa rentabilité
- 4 - Votre conseiller vous propose **un rendez-vous téléphonique pour détailler** avec vous le contenu de l'étude
- 5 - Si vous décidez d'aller plus loin, **Solarcoop vous met en relation avec un installateur** de son réseau, proche de chez vous, pour une visite technique et de faisabilité

SOLARCOOP est à vos côtés sur toute la vie de votre projet photovoltaïque et jusqu'à la mise en service de votre installation.

Pourquoi choisir Solarcoop ?

- Un suivi **personnalisé**
- Des **installateurs RGE locaux** qualifiés et honnêtes
- Un **projet dimensionné** pour votre profil
- Un **juste prix**
- Un **conseil indépendant**

Quelques informations clés

à propos du type de projet :

- Avec vente du surplus et prime à l'autoconsommation
- Puissance à partir de 3kWc (soit minimum 6 panneaux)
- À partir de 7 500 € TTC hors prime à l'autoconsommation
- Amortissement entre 8 et 12 ans environ



Experts et salariés
impliqués
#engagement



Société Coopérative
d'Intérêt Collectif
#transparence



Soutien à des associations luttant
contre la précarité énergétique
#solidarité



Engagée dans
la transition énergétique
#écologie